

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le tirage au sort « Crée ta liste de Noël 2015 » (ci-après le « Jeu-Concours ») est organisé par **LEGO S.A.S**, 15-17, rue Vivienne 75002 Paris, (ci-après « LEGO »).

En prenant part à ce jeu-concours, les participants acceptent et reconnaissent les conditions générales suivantes :

1. PARTICIPANTS ÉLIGIBLES

- 1.1. Un participant éligible est une personne qui vit en France Métropolitaine, Corse comprise.
- 1.2. Les employés de LEGO et autres personnes impliquées dans la conception et l'implémentation du jeu-concours, de même que les membres de leur famille, ne sont pas autorisés à participer.
- 1.3. LEGO se réserve le droit de vérifier l'éligibilité de tous les participants. De plus, LEGO se réserve le droit de ne pas accorder un prix (et de sélectionner un gagnant alternatif) s'il apprend ou a des motifs raisonnables de penser qu'un gagnant n'est pas éligible.

2. CRITÈRES

- 2.1. Pour pouvoir prendre part au jeu-concours, les participants sont tenus de créer et de soumettre une liste de souhaits LEGO sur : www.lego.com/noelmagique.

3. CALENDRIER

- 3.1. Le jeu-concours débute le 01/10/2015 et se termine le 31/12/2015, ces deux jours étant inclus (ci-après la « Période »).

4. SÉLECTION DES GAGNANTS

- 4.1. Durant toute la Période du Jeu-Concours, LEGO contactera régulièrement des gagnants par vague de 150 dans la limite des stocks disponibles de chaussons.

- 4.2. A l'issue de la Période du Jeu-Concours, 5 gagnants seront choisis par tirage au sort parmi les listes dûment validées par email.
- 4.3. Les gagnants seront choisis indépendamment parmi toutes les listes de souhaits dûment validées au cours de la Période. Les gagnants seront choisis par tirage au sort parmi toutes les listes éligibles.
- 4.4. Les personnes ayant validées leur liste ET ayant participé au quizz LEGO doubleront leurs chances de gain. Pour se faire, les adresses emails associées à la liste seront inscrites deux fois dans le tableau de contacts permettant le tirage au sort.

5. PRIX

- 5.1. Les participants ont la possibilité de gagner une paire de chaussons LEGO d'une valeur faciale de 20€ par tirage au sort effectué chaque semaine durant la Période du Jeu-concours et ce, dans la limite des stocks disponibles.
- 5.2. A l'issue de la Période du Jeu-Concours, les participants auront la possibilité de gagner leur liste de souhaits pour une valeur de 600€ maximum. Si les ensembles LEGO figurant sur la liste de souhaits d'un participant dépasse la valeur maximale de 600€, les ensembles seront sélectionnés au hasard par LEGO jusqu'à atteindre la valeur immédiatement inférieur ou égale à 600€.
- 5.3. Il ne sera offert aucune alternative au prix annoncé sous forme d'espèces ou de crédit. Les prix ne peuvent pas être transférés ni échangés. LEGO décline toute responsabilité en cas de variations de la valeur des prix accordés.
- 5.4. Tous les prix sont sous réserve de disponibilité, LEGO se réserve le droit de remplacer un prix par un prix de valeur équivalente ou supérieure.
- 5.5. Aucune partie du prix n'est échangeable contre des espèces ou tout autre prix.
- 5.6. Le prix sera expédié par voie postale.

6. NOTIFICATION DES GAGNANTS

- 6.1. Les gagnants seront avertis directement par e-mail ou autre moyen au plus tard 30 jours après la fin du Jeu-Concours. Il sera considéré que les gagnants ont reçu notre e-mail dans un délai de 24 heures après l'envoi. Les gagnants doivent répondre à cet e-mail au plus tard 7 jours après la date de l'e-mail pour réclamer leur prix. Si un prix n'est pas réclamé à temps, un nouveau gagnant sera sélectionné et le premier gagnant perdra son droit à recevoir un prix.
- 6.2. Les participants acceptent que leurs noms et lieux de résidence soient publiés dans une liste de gagnants.

7. PROTECTION DES DONNÉES

- 7.1. Les données personnelles des participants ne seront utilisées que pour ce Jeu-Concours spécifique et seront supprimées par la suite, sauf mention contraire dans les présentes concernant les noms des gagnants du jeu-concours.
- 7.2. En prenant part à ce Jeu-Concours, les participants acceptent explicitement que leurs données personnelles soient conservées par LEGO conformément à notre politique de confidentialité. Les données personnelles des participants peuvent être traitées par LEGO et des fournisseurs tiers de LEGO, notamment nos agences de marketing. Ce traitement sera effectué aux fins établies dans notre politique de confidentialité, accessible sur notre site Web : <http://aboutus.LEGO.com/fr-fr/legal-notice/>.
- 7.3. Merci de noter que LEGO se réserve le droit d'utiliser les noms des gagnants à des fins de publicité.

8. DIVERS

- 8.1. LEGO se réserve le droit de modifier ou d'annuler les présentes conditions générales à tout moment. De plus, LEGO se réserve le droit de prolonger, modifier ou arrêter le Jeu-Concours à tout moment.
- 8.2. La participation au Jeu-Concours est gratuite et n'est pas liée à l'achat de biens ou de services.